Révision N°4 Date: 01.08.2016

FICHE DE DONNEES DE SECURITE.
Elaborée selon l'annexe II du règlement REACH 1907/2006/CE

1 - IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE.

Préparation:
Désignation : ISOFLAM PATE ISOLANTE A 3000°C LA BOITE 60 GR et 1KG Article 46/15201
Code produit : 999 AAH, 999 1231
Usage normal: Utilisations identifiées pertinentes/Fluides de transfert de chaleur

Identification de la société:
Raison Sociale: COOKSON-CLAL
Adresse: 58 rue Beaubourg 75003 Paris
Téléphone: 01 48 24 76 80 Fax: 01 48 24 75 75
E-mail: qualite@cookson-clal.com

Numéro d'appel d'urgence :
INRS / Orfila - 00 33 (0)1 45 42 59 59 - http://www.centres-antipoison.net

---

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS.

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]
Aquatic Chronic 3 ; H412 - Dangereux en milieu aquatique : Catégorie 3 ; Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE
Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 52/53

2.2 Éléments d'étiquetage
Étiquetage selon le règlement (CE) N°1272/2008 [CL P]
Consignes en cas de danger
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de sécurité
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans ...
Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers
Aucun

---

3 - INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.

3.2 Mélanges
Composants dangereux
OXYDE DE ZINC ; Numéro d'enregistrement REACH. : 01-2119463881-32-XXXX ; Numéro CE : 215-222-5; N°CAS : 1314-13-2
Poids : 0,5 - 1 %
Classification 67/548/CEE : N ; R50/53
Classification 1272/2008 [CLP] : Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410
Indications diverses

Cookson Métaux Précieux – S.A. au capital de 7 413 696.12€. - RCS Paris B412 399 792
58, rue Beaubourg 75003 – tél. 01 48 24 76 80 – Fax : 01 48 24 75 75 – www.cookson-clal.com

Teneur en taux de R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

---

4 - PREMIERS SECOURS.

4.1 Description des premiers secours
Informations générales
En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
En cas d'inhalation
Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.
En cas de contact avec la peau
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux
En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.
En cas d'ingestion
Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Aucun(e) n´est connu(e).
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Aucune

---

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

5.1 Moyens d'extinction
Moyen d'extinction approprié
Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO2). Sable. Azote. Couverture pour éteindre le feu

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucune

5.3 Conseils aux pompiers
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4 Indications diverses

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

---

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Aucune
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas laisser accéder au sous-sol / au sol. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.
6.4 Référence à d'autres sections
Safe handling: see section 7
Personal protection equipment: see section 8
Disposal: see section 13

Cookson Métaux Précieux – S.A. au capital de 7 413 696.12€. - RCS Paris B412 399 792
58, rue Beaubourg 75003 – tél. 01 48 24 76 80 – Fax : 01 48 24 75 75 – www.cookson-clal.com

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Conserver le récipient bien fermé. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.
7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Demandes d'aires de stockage et de récipients
À conserver au frais et au sec.
Informations sur l'entreposage commun
Classe de stockage (TRGS 510) : 12
7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Tenir compte de la fiche des spécifications techniques. Observer le mode d'emploi.

---

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle
Aucune
8.2 Contrôles de l'exposition
Protection individuelle
Protection yeux / visage
Porter des lunettes de protection en cas d'éclaboussures.
Protection oculaire appropriée
En cas d'éclaboussures selon la DIN EN 166
Protection de la peau
Protection des mains
Porter des gants de protection en cas de contact de longue durée
Modèle de gants adapté : EN 374.
Matériau approprié : CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène). / NBR (Caoutchouc nitrile).
Temps de pénétration (durée maximale de port) : 120 min. / 480 min.
Epaisseur du matériau des gants : 0,8 mm. /
Remarque : Durée de résistance à la rupture
Mesures générales de protection et d'hygiène
Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
8.3 Indications diverses
Aucun essai n'a été effectué. La sélection concernant cette préparation a été effectuée de bonne foi en prenant compte des informations relatives aux composants. La résistance du matériau utilisé pour les gants n'est pas prévisible, un test doit donc être fait avant leur utilisation

---

9 - PROPRIETES PHYSIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
Aspect : Pâte
Couleur : gris clair
Odeur : caractéristique
Données de sécurité
Point de solidification : (1013 hPa) ca. 0 °C
Température d´ébullition/plage
d´ébullition : (1013 hPa) négligeable
Point éclair : négligeable
Seuil minimal d'explosion : négligeable
Seuil maximal d'explosion : négligeable
Pression de la vapeur : (50 °C) négligeable
Densité : (20 °C) ca. 1 g/cm3
Valeur pH : non applicable
Teneur en COV maximale (DE) : 0 Pds %
Teneur en COV maximale (Suisse) : 0 Pds %

Aucune

---

10 - STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité
Aucune information disponible.
10.2 Stabilité chimique
Aucune information disponible.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Aucune information disponible.
10.4 Conditions à éviter
Aucune information disponible.
10.5 Matières incompatibles
Aucune information disponible.
10.6 Produits de décomposition dangereux
Aucune information disponible.

---

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques
Aucune information disponible.
11.2 Toxicocinétique, métabolisme et distribution
pas de données prévues pour la préparation / le mélange.
11.3 Autres effets nocifs
Aucun(e) n´est connu(e).
11.4 Informations complémentaires
Préparation non contrôlée. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

---

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES.

12.1 Toxicité
Toxicité aquatique
Toxicité aigüe (à court terme) pour le poisson
Paramètre : CL50 (OXYDE DE ZINC ; N° CAS : 1314-13-2)
Espèce : Brachydanio rerio
Paramètres d'évaluation : Toxicité aigüe (à court terme) pour le poisson
Dose efficace : 1,793 mg/l
Temps d'exposition : 96 h
Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia
Paramètre : NOEC (OXYDE DE ZINC ; N° CAS : 1314-13-2)
Espèce : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Paramètres d'évaluation : Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons
Dose efficace : 199 µg/l
Temps d'exposition : 30 d
Methode : OECD 215
Paramètre : NOEC (OXYDE DE ZINC ; N° CAS : 1314-13-2)
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation : Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace : 50 - 156 µg/l
Temps d'exposition : 21 d
Methode : OECD 211
Paramètre : NOEC (OXYDE DE ZINC ; N° CAS : 1314-13-2)
Espèce : Pseudokirchneriella subcapitata
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Cookson Métaux Précieux – S.A. au capital de 7 413 696.12€. - RCS Paris B412 399 792
58, rue Beaubourg 75003 – tél. 01 48 24 76 80 – Fax : 01 48 24 75 75 – www.cookson-clal.com

Dose efficace : 24 µg/l
Temps d'exposition : 3 d
Methode : OECD 201
Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues
Paramètre : EC50 (OXYDE DE ZINC ; N° CAS : 1314-13-2)
Espèce : Brachydanio rerio
Paramètres d'évaluation : Toxicité aigüe (à court terme) pour le poisson
Dose efficace : 2,065 mg/l
Temps d'exposition : 84 h
Paramètre : EC50 (OXYDE DE ZINC ; N° CAS : 1314-13-2)
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace : 1,7 - 9 mg/l
Temps d'exposition Toxicité bactérielle
Paramètre : EC50 (OXYDE DE ZINC ; N° CAS : 1314-13-2)
Espèce : Toxicité bactérielle
Dose efficace : > 1000 mg/l
Temps d'exposition : 180 min
Paramètre : EC10 (OXYDE DE ZINC ; N° CAS : 1314-13-2)
Espèce : Toxicité bactérielle
Dose efficace : 720 mg/l
Temps d'exposition : 180 min: 48 h
Methode : OECD 202
Toxicité bactérielle
Paramètre : EC50 (OXYDE DE ZINC ; N° CAS : 1314-13-2)
Espèce : Toxicité bactérielle
Dose efficace : > 1000 mg/l
Temps d'exposition : 180 min
Paramètre : EC10 (OXYDE DE ZINC ; N° CAS : 1314-13-2)
Espèce : Toxicité bactérielle
Dose efficace : 720 mg/l
Temps d'exposition : 180 min
12.2 Persistance et dégradabilité
Aucune information disponible.
12.3 Potentiel de bioaccumulation
Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.
12.4 Mobilité dans le sol
Aucune information disponible.
12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII
12.6 Autres effets néfastes
Aucune information disponible.
12.7 Autres indications écologiques
Aucune

---

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

Les codes déchets indiqués ci-dessous ne sont cités qu'à titre indicatif et se basent sur l'utilisation prévue pour ce produit. En cas d'utilisation spéciale et dans le cadre des possibilités d'élimination des déchets de la part de l'utilisateur, d'autres codes déchets peuvent éventuellement être assignés aux produits.
13.1 Méthodes de traitement des déchets
Élimination du produit/de l'emballage
Code de déchet / désignations des déchets selon code EAK / AVV
Code des déchets produit
12 01 99 - déchets non spécifiés ailleurs.

Code des déchets conditionnement
15 01 02 - emballages en matières plastiques.

---

14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS.

14.1 Numéro ONU
Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.2 Nom d'expédition des Nations unies
Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport
Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.4 Groupe d'emballage
Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.5 Dangers pour l'environnement
Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Aucune

---

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales
AT: Marquage selon le règlement de l´Autriche (loi chimique / chemV).
CH: Veuillez noter la loi chimique / ChemV et Chem RRV selon le règlement de la Suisse.
Classe risque aquatique (WGK)
Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau) Classification selon VwVwS
Autres informations, restrictions et dispositions légales
Classe VbF : -

15.2 Évaluation de la sécurité chimique
Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

---

16 - AUTRES INFORMATIONS.

16.1 Indications de changement
02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] · 02. Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE) · 03. Composants dangereux · 07. Informations sur l'entreposage commun - Classe de stockage

16.2 Abréviations et acronymes
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
AOX: adsorbable organohalogens
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
CLP: Classification Labelling and Packaging (Regulation (EC) No. 1272/2008)
EAK / AVV: europäischer Abfallschlüsselkatalog (european waste catalogue)
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
GHS: Globally Harmonized System of Classifiaction and Labelling of Chemicals
IATA: International Air Transport Association
ICAO: International Civil Aviation Organization
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
RCP: reciprocal calculation procedure
RID: Règlement international concernant le transport des marchandieses dangereuses par chemin de fer

Cookson Métaux Précieux – S.A. au capital de 7 413 696.12€. - RCS Paris B412 399 792
58, rue Beaubourg 75003 – tél. 01 48 24 76 80 – Fax : 01 48 24 75 75 – www.cookson-clal.com

(Regulations
Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
TRGS: Technische Regel für den Umgang mit Gefahrstoffen
VbF: Verordnung über brennbare Flüssigkeiten
VOC: volatile organic compound
VwVwS: Verwaltungsvorschrift wassergefährdender Stoffe
WGK: Wassergefährdungsklasse (water hazardous class)

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

DGUV: GESTIS-Stoffdatenbank
ECHA: Classification And Labelling Inventory
ECHA: Pregistered Substances
ECHA: Registered Substances
EC_Safety Data Sheet of Suppliers
ESIS: European Chemical Substances Information System
GDL: Gefahrstoffdatenbank der Länder
UBA Rigoletto: Wassergefährdende Stoffe

16.4 <> Teneur en taux de R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

16.5 <> Indications de stage professionnel
Aucune

16.6 <> Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en œuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en œuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Cookson Métaux Précieux – S.A. au capital de 7 413 696.12€. - RCS Paris B412 399 792
58, rue Beaubourg 75003 – tél. 01 48 24 76 80 – Fax : 01 48 24 75 75 – www.cookson-clal.com